



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA CABANASSE**

SEANCE DU 7 JANVIER 2025

Convocation le 2 janvier 2025

DELIBERATION n°2025-01-07_06

Nombre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 11 Votants : 12	Membres présents : POLATO Serge, GAUMOND Stéphane, FOLIARD Annick, CLERCH Xavier, GARRIGOLAS Jérôme, PARENT Karine, SERRUS Héléne, VERDAGUER Céline, VILLENEUVE Guillaume, DELCASSO François, CANTO Daniel Membres absents ayant donné procuration : LECARPENTIER Marie Madeleine procuration à POLATO Serge Membres absents excusés : VILLENEUVE Amandine Membres absents non excusés : JULIEN Jean Pierre
Président de Séance : POLATO Serge, Maire suppléant	
Secrétaire de Séance : VERDAGUER Céline	

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 janvier à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 2 janvier deux mille vingt-cinq, se sont réunis, Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Serge POLATO, Maire suppléant.

INTEGRATION DEPENSE EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire suppléant explique à l'assemblée la nécessité de régulariser une dépense exceptionnelle consécutive à la prescription du titre de recette n°1 de 2012 pour le budget annexe Lotissement. Cette opération résulte d'une demande du SGC de Prades et concerne un prêt souscrit le 31/10/2012 auprès de la Banque populaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ACCORDE** cette dépense exceptionnelle d'un montant de 10681€ sur l'article 65888 sur le budget annexe Lotissement.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus

Le secrétaire,

VERDAGUER Céline



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa réception par les services du contrôle de légalité

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
Et publication ou notification du :